

Introduction

A la suite d'une résolution prise par le conseil d'administration à Nairobi, le Conseil du GNSO a mis en place en avril 2010 un groupe de travail commun SO/AC sur l'aide au candidat aux nouveaux gTLD (ou JAS WG). Le JAS WG souhaite présenter l'état actuel de ses réflexions afin d'obtenir des commentaires du public pour pouvoir continuer à travailler. Le WG avait déjà décidé de diviser le travail entre deux équipes. La première équipe de travail s'est concentrée sur les aspects financiers d'une candidature et la seconde équipe de travail s'est demandé quels candidats pourraient obtenir un soutien exceptionnel et quelle serait la nature de ce soutien. On peut trouver ci-dessous les réflexions des deux équipes de travail.

Equipe de travail 1

Contexte

L'équipe de travail 1 doit se concentrer sur l'objectif 2 de la charte: Identifier la façon de réduire les frais des candidats qui remplissent les conditions nécessaires, conformément au principe de la récupération des coûts.

Développement

La WT1 a examiné la manière dont les frais de candidature ont été établis et expliqués/ justifiés dans le document sur la considération des coûts (1) et dans le DAG4 afin de déterminer s'il existe une possibilité de demander une reconsidération des frais pour les candidats qui remplissent les conditions nécessaires. La WT suggère plusieurs solutions pour le soutien financier des candidats. Elle a réussi à se mettre d'accord sur les deux premières solutions, les autres sont encore débattues.

Se porter candidat pour un nouveau gTLD coûte 185 000US\$. Les frais sont divisés entre:

1. Coûts du programme de développement d'un nouveau gTLD 26 000US\$
2. Les coûts fixes et variables pour l'évaluation d'une candidatures 100 000US\$ (prévisionnel)
3. Coûts liés aux risques et à la contingence 60 000US\$

La WT1 souligne que le document intitulé Mémoire pour expliquer le programme pour les nouveaux gTLD et le budget des gTLD (2) indique les profits nets attendus du nouveau programme gTLD.

Propositions

Les suggestions suivantes ont été formulées par la WT1.

1. Annuler les coûts du programme de développement (26 000US\$) pour les entités se qualifiant pour l'assistance financière. D'autant plus que les coûts de développement sont destinés à

retourner dans les caisses de l'ICANN. Il est fréquent que l'ICANN réduise les frais destinés à retourner dans ses caisses pour alléger des frais. Nous pensons qu'un nombre très réduit de candidats (relatif au nombre de candidature) remplissent les critères pour une assistance financière, ainsi le fardeau financier du retrait de ces frais devrait être léger.

2. Frais échelonnés. Au lieu de payer tous les frais au moment où la candidature est acceptée, les candidats qui remplissent les conditions pour accéder au soutien financier, pourraient payer les frais de façon croissante (peut être en suivant à l'envers le calendrier de remboursement).

Permettre à un candidat de faire des paiements échelonnés lui donne plus de temps pour trouver des fonds, et il y a de plus grandes chances que les investisseurs soutiennent un candidat qui a validé la première évaluation. Si le candidat ne va pas jusqu'à la fin du processus, il ne « coûte » pas à l'ICANN l'ensemble des frais prévus, ainsi, la récupération des coûts reste intacte.

3. Enchères. Les candidats reçus, peuvent récupérer des fonds pour toute vente aux enchères (3) grâce à laquelle ils peuvent rembourser des prêts ou investir dans leur registre. La vente aux enchères pourrait également servir à remplir de nouveau les caisses de la fondation d'un candidat désavantagé.

4. Diminuer les prix de registre dus à l'ICANN. Au lieu des frais de niveau de registre fixés à 25 000US\$ par jour (4), facturer uniquement les frais de transaction de niveau de registre qui s'élèvent à 0,25 US\$ pour une ouverture ou un renouvellement d'enregistrement de nom de domaine. Les frais annuels de l'ICANN s'élevant à 25 000US\$ représentent une barrière à la viabilité pour un candidat représentant une petite communauté. De nombreux TLDs payent beaucoup moins auprès de l'ICANN (quand ils payent). Si un minimum est absolument nécessaire, on pourrait alors considérer de diminuer ces frais de 50% pour les candidats retenus.

5. Reconsidérer les coûts liés aux risques et à la contingence (60 000US\$ par candidat). La WT se demande si l'ICANN s'attend vraiment à recevoir 30 000 000US\$ (60 000US\$ x 500 candidatures) de coûts inconnus ou variables. Ces frais pourraient être réduits/ supprimés pour les candidats qui remplissent les conditions établies par le WG.

6. Les coûts fixes/variables de 100 000US\$ sont basés sur l'ensemble des coûts du premier tour des candidatures, qui selon le document sur la considération des coûts s'élèvent à 1,8 millions de dollars pour les dix candidatures. Ces frais incluent probablement les coûts associés au conflit issu du rejet de la candidature « .XXX », et qui, pour l'instant, n'est toujours pas résolu. Les frais de 180 000US\$ ont sûrement été considérablement faussés par le travail à long terme pour les .XXX. Il a été évalué que les coûts administratifs pour les neuf autres candidatures seraient probablement nettement inférieurs à 180 000US\$. Si c'est le cas, les frais fixes de 100 000US\$ pourraient être réduits pour les candidats qui remplissent les critères du WG.

La WT1 travaille avec la WT2 pour identifier des sources de financement pour les frais des candidats retenus. Le WG suggère qu'une fondation indépendante soit créée, en dehors des structures de l'ICANN, pour aider les candidats sur les questions de financements.

Equipe de travail 2

Les qui et pourquoi de l'aide: réflexion de l'équipe de travail 2

1. Qui doit recevoir des subventions?

L'élément clé pour faire fonctionner un programme de financement est le choix initial de ceux que l'on va aider. C'est avec cette idée en tête, que l'équipe de travail 2 a considéré un certain nombre de candidats potentiels, mais s'est mise d'accord sur le fait que la première chose à faire était de trouver un groupe de candidats potentiels réduit et facile à identifier et dont l'aide ne serait pas controversée. D'après ces critères, l'équipe de travail a fait les recommandations suivantes :

a. Au moins dans la phase initiale, orienter l'aide vers les communautés ethniques et linguistiques (par exemple la communauté Hausa, les locuteurs du Quechua ou les locuteurs du Tamil). Ces candidats potentiels sont des groupes plutôt bien définis, et ne sont généralement pas controversés. De telles communautés ont déjà été reconnues par l'ICANN dans le passé et aider les communautés sur le web est l'une des valeurs les plus importante de l'ICANN.

b. Il est plus difficile d'aider d'autres groupes, en particulier les OGN et les organisations de la société civile étant donné qu'il est moins aisé de savoir qui constitue la « communauté » et il serait plus compliqué d'établir qui a besoin/ mérite de l'aide. De plus, le nombre de candidats pourrait être très important.

c. Dans l'ensemble, l'Equipe de Travail recommande de donner la priorité à des candidats localisés géographiquement dans des zones de marchés émergents ou de pays en voie de développement et à des langages dont la présence sur le web est limitée.

d. Un certain nombre de groupe ne devraient pas être aidés pour le moment :

- Les candidats qui n'ont pas besoin d'aide/ qui ont suffisamment de financements.
- Les candidats de marques/ groupe qui proviennent d'entreprises qui devraient être auto-suffisantes.
- Les candidatures de gouvernements (même si les candidats soutenus par un gouvernement peuvent être éligibles)
- Les candidats dont le plan d'action n'est pas viable

2. Quels types d'aide devraient être offerts?

Le groupe recommande un certain nombre d'aides qui pourrait être utiles aux candidats potentiels et qui se partagent en trois catégories:

a. Assistance logistique, financière et accompagnement pour la candidature :

- Traduction de documents importants, une inquiétude majeure pour les membres de groupes qui ne parlent pas anglais, et qui soulignent le temps et les efforts supplémentaires nécessaires au travail en anglais.
- Aide logistique et technique à la candidature, y compris une aide légale et une aide aux archives, chères et peut abondantes dans la plupart des pays émergents.
- Effort d'accompagnement, pour aider plus de personnes des marchés qui ne sont pas desservis à découvrir les processus gTLD et à comprendre ce qu'ils peuvent faire pour participer.
- Réduction/ subvention des frais et/ou étalement des paiements pour les candidats qui le méritent, ce débats est en relation avec le travail de l'équipe de travail 1 et inclut deux idées principales :
 - Les candidats méritants sont susceptibles de moins avoir à payer d'une façon générale
 - Un étalement des paiements pourrait être justifié, permettant aux candidats sélectionnés de réellement "payer au fur et à mesure" pour le processus de candidature plutôt que de tout devoir payer au même moment.

b. Support technique pour les candidats opérant ou cherchant à opérer un gTLD

- Infrastructure : fournir un hardware et des réseaux compatibles IPV6
- Education/conseil : aider à la mise en place du DNSSEC
- Possibilité de désistement technique ou "augmentation" permettant aux candidats d'améliorer leurs compétences au lieu d'avoir besoin de toutes les maîtriser avant de se porter candidats (lorsque c'est justifié)
- Coûts plus bas et/ ou services partagés d'un analyste programmeur des registres.

c. Aide à la mise en place dans des langages non desservis et IDNs pour les nouveaux gTLDs

- Réductions pour encourager la mise en place de scripts peu présents sur le web.
- Forfaits pour promouvoir la construction de scripts, encourager l'expansion de contenu IDN au moment du lancement des nouveaux gTLD en encourageant les candidats à construire plusieurs scripts au même moment.
- Des tests clairs pour éviter les hasards et s'assurer que l'aide atteigne sa cible.

3. Autres recommandations?

L'équipe de travail a également évoqué une série de "principes" recommandés pour guider la communauté tandis que les procédures d'aides sont finalisées:

a. Responsabilité d'autofinancement: L'aide de l'ICANN/ la communauté ne devrait pas dépasser beaucoup plus de 50% des frais de candidature. Le WG voit ceci comme un bon moyen d'encourager la comptabilité et la viabilité.

b. Crépuscule: un point final pour les procédures de soutien doit être établi, peut être 5 ans, après lequel aucune aide ne sera plus offerte. Ceci a été recommandé comme une autre mesure

pour promouvoir la viabilité et un moyen de d'aider plus de candidats avec des ressources limitées.

c. **Transparence:** les demandes de subventions devraient être rendues publiques pour encourager la transparence.

d. **Pas de limitation de candidature:** Même si de nombreux groupes qui recevront une aide seront des ONG, il ne faut pas forcément en être une pour être candidat. Certains commenceront peut-être en tant qu'ONG et muteront en hybrides ou chercheront à réaliser des profits.

e. **Soutien limité aux gouvernements:** le soutien reçu de la part d'un gouvernement ne devrait pas disqualifier la candidature d'une communauté pour recevoir de l'aide gTLD. Toutefois, le processus ne vise pas à subventionner des initiatives gouvernementales.

f. **Remboursement dans les cas où le succès est au rendez-vous:** Dans les cas où les gTLDs qui ont été aidés, commencent à gagner de l'argent de façon considérable, plus que ce qu'ils ont reçu grâce au processus de subvention, ils devraient rembourser/ reverser les subventions qu'ils ont reçu pour leur candidature dans un fond destiné à soutenir d'autres candidatures.

Autres questions et ébauches de réponses:

- Q: Pouvons-nous établir un plan type de soutien? R: Ceci se clarifiera avec le temps, mais des modèles de soutien devraient aider à réduire les coûts.
 - Q : Y-a-t-il un nombre minimum de personnes nécessaires pour qu'une communauté puisse créer une "masse critique" valide ? R : Nous avons beaucoup parlé de cette question mais nous ne sommes pas parvenus à un consensus. Nous espérons que de nouveaux modèles permettant de travailler avec de plus petites communautés vont apparaître.
-

Notes

1. <http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/cost-considerations-04oct09-en.pdf>
 2. <http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/new-gtld-budget-28may10-en.pdf>
 3. <http://www.icann.org/en/topics/new-gtlds/Draft-rfp-clean-28may10-en.pdf> page 4-18
 4. Draft-rfp-clean-28may10-en.pdf Registry Agreement 6.1
-

Objectifs du groupe de travail inscrits dans la Charte (*telle qu'elle a été adoptée par le conseil du GNSO et l'ALAC*) :

Préambule: Le groupe de travail commun SO/AC sur l'aide aux candidats aux nouveaux gTLD devrait évaluer et proposer des recommandations en ce qui concerne une aide spécifique aux candidats aux nouveaux gTLDs lorsque c'est justifié. Le groupe de travail doit identifier des critères adaptés pour alimenter une telle aide, des formes d'aides adaptées et des fournisseurs

potentiels. Toutefois, le résultat n'impliquera pas nécessairement une structure régulatrice. En conséquence, si les recommandations indiquent que les solutions favorisées sont de nature bénévole, les conditions et autres dispositions répondant aux objectifs ci-dessous serviront simplement de conseil aux parties concernées. Les objectifs n'apparaissent pas dans l'ordre de priorité. Une considération d'ensemble permet d'affirmer que les réflexions du WG ne devraient pas retarder le processus des nouveaux gTLD.

Objectif 1: Identifier des conditions adaptées que les candidats aux nouveaux gTLDs devront remplir pour être soutenus. Les conditions peuvent varier selon les modèles de soutien identifiés en relation avec les objectifs 2 et 3 ci-dessous.

Objectif 2: Identifier de quelle façon les frais de candidature peuvent être réduits et/ ou subventionnés pour aider les candidats qui remplissent les conditions nécessaires à être aidés, tout en gardant à l'esprit le principe de récupération complet des coûts de la candidature.

Objectif 3: Identifier quel type de soutien (par exemple assistance technique, logistique, financière, réductions) et calendriers de soutien (par exemple, soutien seulement au moment de la candidature, soutien continu) sont adaptés aux candidats aux nouveaux gTLD remplissant les conditions identifiées.

Objectif 4: Identifier les fournisseurs potentiels pour les différents types de soutien ainsi que les mécanismes permettant d'apporter ce soutien.

(Objectif 5: Identifier les conditions et mécanismes nécessaires à la réduction des risques d'accès non justifié à une aide. *Reconnue par le WG, en attente de l'adoption par le conseil du GNSO et l'ALAC*)

Procédures opératoires du groupe de travail

Le groupe de travail procédera selon les règles temporaires pour les groupes de travail établies dans [l'ébauche de régulation pour les groupes de travail du 5 février 2010](#).